

# BTS MAINTENANCE DES VÉHICULES

## Option voitures particulières

Filière : Automobile  
Diplôme : BTS

BTS Maintenance des Véhicules option voitures particulières inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)



### Tarif et financement

Gratuit dans le cadre du contrat d'apprentissage



### Public

De 16 ans à 29 ans inclus : sans condition



### Prérequis

- Être titulaire du Bac Pro Maintenance des Véhicules, option Voitures Particulières ou Véhicules de Transport Routier
- Être titulaire d'un Bac (sous réserve des conclusions de l'entretien + tests)



### Durée et date

- En 2 ans : septembre à fin août (19 semaines de cours à l'IFA par an)
- Rythme moyen : 1 semaine à l'IFA, 1 semaine en entreprise



### Rémunération

De 27% à 100% du SMIC



### Inscription

[campussuddesmetiers.com](http://campussuddesmetiers.com)

## LA FORMATION

Dans le cadre du contrat d'apprentissage la formation qui s'articule entre l'IFA et l'entreprise automobile conduit, au sein d'une équipe, à :

- Assurer les interventions courantes de mécanique, les révisions
- Identifier les problèmes mécaniques, électriques ou électroniques
- Détecter les pannes et les diagnostiquer
- Réceptionner et restituer le véhicule
- Participer à l'entretien des matériels et au respect des procédures

## LES OBJECTIFS

- Décrire le fonctionnement des systèmes mécaniques et électriques d'un véhicule utilitaire et/ou industriel
- Acquérir les compétences techniques pour diagnostiquer un dysfonctionnement
- Remettre en conformité un système, réaliser les contrôles
- Se comporter en professionnel (communiquer, rendre compte, respecter les règles...)
- S'inscrire dans une logique de poursuite de formation avant et au cours de la vie active

## LA PÉDAGOGIE ACTIVE

- L'apprentissage du métier est actif et se fait par des mises en situation pratique et concrètes dans les ateliers, en binôme ou individuellement. Les matériels mis à disposition sont ceux que l'on trouve dans les entreprises actuelles de maintenance automobile
- Les difficultés d'apprentissage sont prises en compte par la mise en place de réponses collectives ou personnalisées

## LES POURSUITES

- BTS Maintenance des Véhicules option véhicules de transport routier
- Titre Technicien expert après-vente automobile

## LES MÉTIERS

- Technicien de maintenance
- Conseiller technique
- Réceptionnaire après-vente
- Chef d'atelier

## ▸ LE PROGRAMME

Le programme du BAC est encadré par le référentiel de formation qui détermine les programmes en mécanique automobile des véhicules particuliers (atelier et technologie), analyse des systèmes, PSE, français, histoire-géographique, éducation civique, anglais, mathématiques, sciences-physiques, gestion, arts appliqués et EPS.

Parallèlement les travaux confiés par le maître d'apprentissage évoluent graduellement et permettent, en relation avec les attendus du référentiel, d'aborder les différents aspects du métier.

## ▸ L'ÉVALUATION

- Les évaluations sont régulières tout au long de la formation
- Les examens pour l'obtention du BAC PRO se déroulent par le contrôle en cours de formation : ces épreuves particulières sont passées durant l'année terminale

## LE CENTRE DE FORMATION

Depuis près de 50 ans l'IFA, en lien étroit avec les professionnels, forme 500 apprenants par an du CAP au BTS et certains diplômes CQP et titre de la branche professionnelle,

Le centre possède de multiples salles connectées et 1 500 m<sup>2</sup> de plateaux techniques.

[www.campussuddesmetiers.com](http://www.campussuddesmetiers.com)

**IFA**  
Institut de Formation  
Automobile

**CSM**  
Campus Sud des Métiers

Institut de Formation Automobile  
CCI Nice Côte d'Azur  
45, route de Grenoble 06200 NICE  
[campussuddesmetiers.com](http://campussuddesmetiers.com)  
Emmanuel DHOSTE  
[emmanuel.dhoste@cote-azur.cci.fr](mailto:emmanuel.dhoste@cote-azur.cci.fr)  
04 92 29 46 72

Janvier 2022

 CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions de formation par apprentissage